



**SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE EMMANUEL-CHÉNARD
600, 28^e AVENUE, DEUX-MONTAGNES**

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 18 H AU SALON DU PERSONNEL

1	Présences et vérification du quorum				
	Vincent Garcia (président)	x	Julie Côté (enseignante)	x	Ouverture de l'assemblée à 18:12
	Théophraste Lafia (vice-président) (substitut – comité de parents)	x	Pascale Labine (enseignante)	x	
	Éliane Allalé (Représentante – comité de parents)	x	Caroline Monfette (enseignante)	x	
	Roxane Lefèbvre	x	Nadia Larouche (enseignante substitut)		
	Jessica Métivier	x	Annie Saulnier (service de garde)		
	Audrey Bossé (substitut)	x	Marie-Ève Morin (soutien)	x	
	Julie Bherer (substitut)	x	Nathalie Fraser (soutien substitut)	x	
			Josianne Leblanc (directrice)		
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour				
	Jessica Métivier propose la lecture et l'adoption de l'ordre du jour. Marie-Ève Morin seconde la lecture et l'adoption de l'ordre du jour.				Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/33
3	Mot de la présidence				
	Merci pour votre présence				
4	Mot de la directrice				
	<ul style="list-style-type: none">- Suivi Parrainage : environ 675\$ reçu jusqu'à présent.- Cadeau Photomania suite au renouvellement du contrat : photos noir et blanc reçues gratuitement.- Suivi lettre à la Ville : nous pouvons aller de l'avant avec la lettre. Par contre, le mandat n'appartient pas au CÉ.				
5	Parole au public				
	<p>Audrey Bossé :</p> <ul style="list-style-type: none">- Allergies alimentaires : des mécanismes doivent être mis en place pour les allergies à l'école (ex : envoyer les ingrédients avant). Un papa d'une élève ayant des allergies sévères est prêt à s'impliquer dans une "vigie-allergies".				

	<p>- Comité de parents : reddition des comptes SEJ-18 de 2024-2025. Grosse différence entre la prévision des pertes et la réalité. Prévision école: -25 000\$, réalité: -87 000\$. La direction mentionne que ce sujet est déjà à l'ordre du jour de la rencontre de janvier.</p>
6	<p>Travaux et décisions du conseil</p> <p>6.1 – Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025</p> <p>Théophraste Lafia propose l'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025. Caroline Monfette seconde l'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/34</p> <p>6.2 – Sorties/activités et demandes à la Fondation (fiche 16)</p> <p><u>Activité 6^e année (821 et 823) : Neurones atomiques (les 3 formes d'électricité) - payé par les mesures (457\$)</u> Pascale Labine propose d'approuver l'activité pour les groupes de 6^e année Éliane Allalé seconde l'approbation de l'activité pour les groupes de 6^e année</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/35</p> <p><u>Demande à la Fondation pour les élèves de 3^e année : animation en classe Archéophones (univers social) (738,14\$)</u> Éliane Allalé propose l'adoption de la demande à la Fondation. Jessica Métivier seconde l'adoption de la demande à la Fondation.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/36</p> <p>6.3 – Présentation du calendrier des activités parascolaires (fiche 20)</p> <p>Karaté sportif (23 janvier au 27 mars) – Inscriptions à venir en janvier.</p> <p>6.4 – Approbation d'utilisation des locaux de l'école par Sportmax (fiche 21)</p> <p>La direction explique la discussion en cours avec Sportmax. Les termes sont sensiblement les mêmes que l'année précédente. Elle explique la modification du montant à recevoir. Elle demande l'approbation du CÉ pour aller de l'avant avec la démarche.</p> <p>Julie Côté propose l'approbation de l'utilisation des locaux de l'école par Sportmax. Roxane Lefèbvre seconde l'approbation de l'utilisation des locaux de l'école par Sportmax.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/37</p> <p>6.5 - Suivi du plan d'action du projet éducatif - fiche 5</p> <p>La direction fait un suivi de l'évolution du plan d'action du projet éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture et écriture : co-enseignement dans les classes avec les orthopédagogues (nouveau cadre d'orthopédagogie) + mesure mécanisme composition de la classe (ajout de ressources dans certains groupes). - Comportements : les ateliers HORS-PISTE se poursuivent dans les classes. Poursuite des rassemblements en lien avec les comportements attendus. 1^{er} privilège école vécu aujourd'hui.

	<ul style="list-style-type: none"> - Bien-être du personnel : le comité a été formé. De petites attentions ont été faites pour Noël.
	6.6 – Évaluation du fonctionnement du CÉ (discussion)
	Tout va bien.
7	Suivi budgétaire (fiche 23)
	7.1 – Approbation des dépenses reliées aux fonds spéciaux
	La direction fait le suivi sur les fonds spéciaux et le reliquat.
	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement de lunettes brisées (428\$) suite à une situation exceptionnelle pour une élève venant d'une famille défavorisée.
	Vincent Garcia propose l'approbation des dépenses liées aux fonds spéciaux et au reliquat. Roxane Lefèbvre seconde l'approbation des dépenses liées aux fonds spéciaux et au reliquat.
	Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/38
8	Information générale
	8.1 – Membres du CÉ
	Jessica Métivier : arrivée du vouvoiement à l'école en janvier. Roxane Lefèbvre : levée de fonds FundScrip - n'hésitez pas à y adhérer. Relancer les parents par courriel.
	8.2 – Comité de parents
	Rien (absent de la rencontre).
	8.3 – Personnel enseignant
	La cachette dans l'école fut un succès. Semaine avant Noël : fébrilité.
	8.4 – Personnel de soutien
	Occupées, mais ça va quand même bien.
	8.5 – Service de garde
	Aucun changement, activités thématiques de Noël.
9	Varia
	<ul style="list-style-type: none"> - Marie-Ève Morin démissionne du CE et elle laisse sa place à Pascale L'Écuyer. - M. Garcia : les cônes orange pour le stationnement ne sont toujours pas là en fin de journée. La direction fera un suivi à ce sujet.
10	Levée de l'assemblée
	Monsieur Garcia propose la levée de l'assemblée à 19:42.
	Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/39
	Lien pour accéder à la formation obligatoire pour les nouveaux membres
	Les nouveaux membres sont invités à visionner les 7 capsules de base ainsi que les capsules complémentaires au courant de l'année. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/

Josianne Leblanc
Directrice

Vincent Garcia
Présidence